



**Procès-verbal du conseil municipal
de la Ville de Mont-Tremblant**

17 décembre 2018

SÉANCE EXTRAORDINAIRE du conseil municipal de la Ville de Mont-Tremblant, sous la présidence du maire, tenue le **17 décembre 2018** à **19 h**, à l'hôtel de ville situé au 1145, rue de Saint-Jovite et à laquelle sont présents les membres suivants formant le conseil :

Monsieur Luc Brisebois, maire
Monsieur Pascal De Bellefeuille, conseiller du district 1
Madame Mélanie Matte, conseillère du district 2
Monsieur François Marcoux, conseiller du district 3
Monsieur Danny Stewart, conseiller du district 4
Monsieur Joël Charbonneau, conseiller du district 5
Madame Sylvie Vaillancourt, conseillère du district 6
Monsieur Pierre Labonté, conseiller du district 7
Madame Roxanne Lacasse, conseillère du district 8

Sont présents, la directrice générale par intérim, la greffière, le trésorier par intérim, le directeur du Service de police, le directeur du Service de l'environnement, le directeur du Service de l'urbanisme, la directrice des communications et des relations publiques et l'adjointe aux communications et des relations publiques.

ORDRE DU JOUR

1. Constatation de la régularité de l'avis de convocation;
2. [Adoption de l'ordre du jour;](#)
3. Période de questions spécifiques à l'ordre du jour;
4. [Adoption du budget pour l'exercice financier 2019;](#)
5. [Adoption du programme triennal d'immobilisations pour les années financières 2019, 2020 et 2021;](#)
6. Deuxième période de questions;
7. [Levée de la séance extraordinaire.](#)

La séance extraordinaire est ajournée pour fins de présentation du budget.

***PRÉSENTATION DU BUDGET 2019
ET DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS***

Reprise de la séance ajournée à 19 h 16.

1. Constatation de la régularité de l'avis de convocation

La greffière certifie que l'avis de convocation de la présente séance du conseil a été signifié à tous les membres du conseil municipal au moins vingt-quatre heures avant l'heure fixée pour le début de la séance, le tout conformément aux dispositions des articles 323 et 338 de la *Loi sur les cités et villes*.

En conséquence, la séance extraordinaire est déclarée régulièrement convoquée et constituée.

2. Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par madame Roxanne Lacasse
Appuyé par monsieur Danny Stewart

ET RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour proposé avec dispense de lecture.

CM18 12 454



**Procès-verbal du conseil municipal
de la Ville de Mont-Tremblant**

17 décembre 2018

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3. Période de questions spécifiques à l'ordre du jour

Aucune question n'est posée.

CM18 12 455

4. Adoption du budget pour l'exercice financier 2019

CONSIDÉRANT QUE selon l'article 474 de la *Loi sur les cités et villes*, le conseil doit, durant la période allant du 15 novembre au 31 décembre, préparer et adopter le budget pour le prochain exercice financier et y prévoir des revenus au moins égaux aux dépenses qui y figurent;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par monsieur Danny Stewart
Appuyé par madame Sylvie Vaillancourt

ET RÉSOLU d'adopter le budget de la Ville de Mont-Tremblant pour l'exercice financier 2019, au montant de 24 487 198 \$.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CM18 12 456

5. Adoption du programme triennal d'immobilisations pour les années financières 2019, 2020 et 2021

CONSIDÉRANT QUE selon l'article 473 de la *Loi sur les cités et villes*, le conseil doit, au plus tard le 31 décembre de chaque année, adopter par résolution le programme triennal des immobilisations de la municipalité pour les trois années financières subséquentes;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par madame Roxanne Lacasse

ET RÉSOLU d'adopter le programme triennal des dépenses en immobilisations pour les années financières 2019, 2020 et 2021, montrant des dépenses de 30 890 201 \$.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6. Deuxième période de questions

Aucune question n'est posée.

CM18 12 457

7. Levée de la séance extraordinaire

Il est proposé par madame Roxanne Lacasse
Appuyé par madame Sylvie Vaillancourt

ET RÉSOLU QUE la séance extraordinaire soit levée. Il est 19 h 19.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Luc Brisebois
Maire

Marie Lanthier
Greffière